

normes applicables

EN 1040

activité bactéricide – phase 1 / étape 1. Test de suspension en 5 minutes (ou 1, 15, 30 et 60 minutes), à +20°C (ou autres à intervalles de 10°C) – Réduction microbienne > 10⁵.

EN 13727

activité bactéricide – phase 2 / étape 1 – Médical. Essai quantitatif de suspension en 60 minutes (ou 5, 15 et 30 minutes), à +20°C (ou autres à intervalles de 10°C), en présence de substance interférentes (CP : 0.3g/L albumine + eau dure 30°f ; CS : 3g/L albumine + 3mL/L érythrocytes + eau dure 30°f ; ou autres) – Réduction microbienne > 10⁵.

EN 1276

activité bactéricide – phase 2 / étape 1 – Industrie. Essai quantitatif de suspension en 5 minutes ou autres additionnels), à +20°C (ou autres à intervalles de 10°C), en présence de substance interférentes (CP : 0.3g/L albumine + eau dure 30°f ; CS : 3g/L albumine + eau dure 30°f ; ou autres) – Réduction microbienne > 10⁵.

EN 14561

Industrie. Médical. Essai quantitatif de surface par immersion en 60 minutes (ou 5, 15 et 30 minutes) à +20°C (ou autres à intervalles de 10°C) en présence de substance interférentes (CP : 0.3g/L albumine + eau dure 30°f ; CS : 3g/L albumine + 3mL/L érythrocytes + eau dure 30°f ; ou autres) – Réduction microbienne > 10⁵.

EN 13697

activité bactéricide – phase 2 / étape 2 – Industrie. Essai quantitatif de surface en 5 minutes (ou 1, 15, 30, 60 minutes) à +20°C (ou +4, +10 et +40°C) en présence de substances interférentes (CP : 0.3g/l albumine + eau dure 30°f ; CS : 3g/l albumine + eau dure 30°f ; ou autre), réduction microbienne > 10⁴.

EN 14348

activité bactéricide – phase 2 / étape 2 – Industrie. Essai quantitatif de surface en 5 minutes (ou 1, 15, 30, 60 minutes) à +20°C (ou +4, +10 et +40°C) en présence de substances interférentes (CP : 0.3g/l albumine + eau dure 30°f ; CS : 3g/l albumine + eau dure 30°f ; ou autre), réduction microbienne > 10⁴.

EN 14563

activité mycobactéricide / tuberculocide – phase 2 / étape 2 – Médical. Essai quantitatif de de surface par immersion en 60 minutes (ou 5, 15 et 30 minutes) à +20°C (ou autres à intervalles de 10°C) en présence de substances interférentes (CP : 0.3g/l albumine + eau dure 30°f ; CS : 3g/l albumine + 3mL/l érythrocytes + eau dure 30°f ; ou autre), réduction microbienne > 10⁴.

EN 1275

activité fongicide / levuricide de base – phase 1 / étape 1. Test de suspension en 15 minutes (ou 5, 30 et 60 minutes) à +20°C (ou autres à intervalles de 10°C) – Réduction microbienne > 10⁴.

EN 13624

activité fongicide / levuricide – phase 2 / étape 1 – Médical. Essai quantitatif de suspension en 60 minutes (ou 5, 15 et 30 minutes) à +20°C (ou autres à intervalles de 10°C) en présence de substance interférentes (CP : 0.3g/L albumine + eau dure 30°f ; CS : 3g/L albumine + 3mL/L érythrocytes + eau dure 30°f ; ou autres) – Réduction microbienne > 10⁴.



normes applicables

EN 1650

activité fongicide / levuricide – phase 2 / étape 1 – Industrie. Essai quantitatif de suspension en 15 minutes (ou 1, 5, 30 et 60 minutes) à +20°C (ou +4, +10 et +40°C), en présence de substance interférentes (CP : 0.3g/L albumine + eau dure 30°f ; CS : 3g/L albumine + eau dure 30°f ; ou autres) – Réduction microbienne > 10⁴.

EN 14562

activité fongicide / levuricide – phase 2 / étape 2 – Médical. Essai quantitatif de surface par immersion en 60 minutes (ou 5, 15 et 30 minutes) à +20°C (ou autres à intervalles de 10°C) en présence de substance interférentes (CP : 0.3g/L albumine + eau dure 30°f ; CS : 3g/L albumine + 3mL/L érythrocytes + eau dure 30°f ; ou autres) – Réduction microbienne > 10⁴.

EN 13697

activité fongicide / levuricide – phase 2 / étape 2 – Industrie. Essai quantitatif de surface en 15 minutes (ou 5, 15 et 30 minutes) à +20°C (ou +4, +10, et +40°C) en présence de substance interférentes (CP : 0.3g/L albumine + eau dure 30°f ; CS : 3g/L albumine + eau dure 30°f ; ou autres) – Réduction microbienne > 10³.

EN 14476+A1

activité virucide – phase 2 / étape 1 – Médical. Essai quantitatif en 60 minutes (ou 5, 15 et 30 minutes) ou en 30 secondes / 1 minute (ou 3 minutes) pour les mains, à +20°C (ou +60°C pour produit machine), en présence de substance interférentes (CP : 0.3g/L albumine + eau dure 30°f ; CS : 3g/L albumine + eau dure 30°f ; ou solution tamponnée au phosphate pour les mains) – Réduction virale > 10⁴.

activité sur virus

adaptation de la norme EN14476+A1 – Réduction virale > 10⁴. HIV-1, PRV (évaluation de l'activité sur HBV), BVDV (virus modèle de HCV), Herpès virus, Rotavirus, Norovirus, Coronavirus (SRAS), Influenza virus AH₁N₁ et H₅N₁.

EN 13704

activité sporicide – phase 2 / étape 1 – Industrie. Essai quantitatif de suspension en 60 minutes (ou 5, 15 et 30 minutes), à +20°C (ou +4, +10, +40 et +75°C), en présence de substance interférentes (CP : 3.0g/L albumine + eau dure 30°f) – Réduction microbienne > 10³.

EN 1499

lavage hygiénique des mains – phase 2 / étape 2. Essai sur volontaires dont les mains sont artificiellement contaminées avec Escherichia coli K12, dans les conditions pratiques d'emploi, en 30 ou 60 secondes. Comparaison du facteur de réduction obtenu lors de l'essai à celui obtenu, dans les mêmes conditions, avec un lavage de référence (savon doux CODEX).

EN 1500

traitement hygiénique des mains par friction – phase 2 / étape 2. Essai sur volontaires dont les mains sont artificiellement contaminées avec Escherichia coli K12, dans les conditions pratiques d'emploi, en 30 ou 60 secondes. Comparaison du facteur de réduction obtenu lors de l'essai à celui obtenu, dans les mêmes conditions, avec un lavage de référence (propanol-2 60%).



normes applicables

EN 12791

désinfection chirurgicale des mains – phase 2 / étape 2. Essai sur la flore naturelle des mains de volontaires. Evaluation d'un effet immédiat et d'un effet 3 heures après la désinfection. Comparaison du facteur de réduction obtenu lors de l'essai à celui obtenu, dans les mêmes conditions, avec un lavage de référence (propanol-2 60%).

NF T 72-281

désinfection des surfaces par voie aérienne – Détermination de l'activité bactéricide et/ou fongicide et/ou sporicide. Essai quantitatif de surface à +20°C et de 50 à 75% d'humidité relative (ou autres selon le précédé DVA) – Réduction microbienne < 10^3 (bactéries) ; 10^4 (levures, moisissures) ; 10^3 (spores et bactéries)

saniswiss

12201E

innovation award
winner 2008



reddot design award
winner 2008

